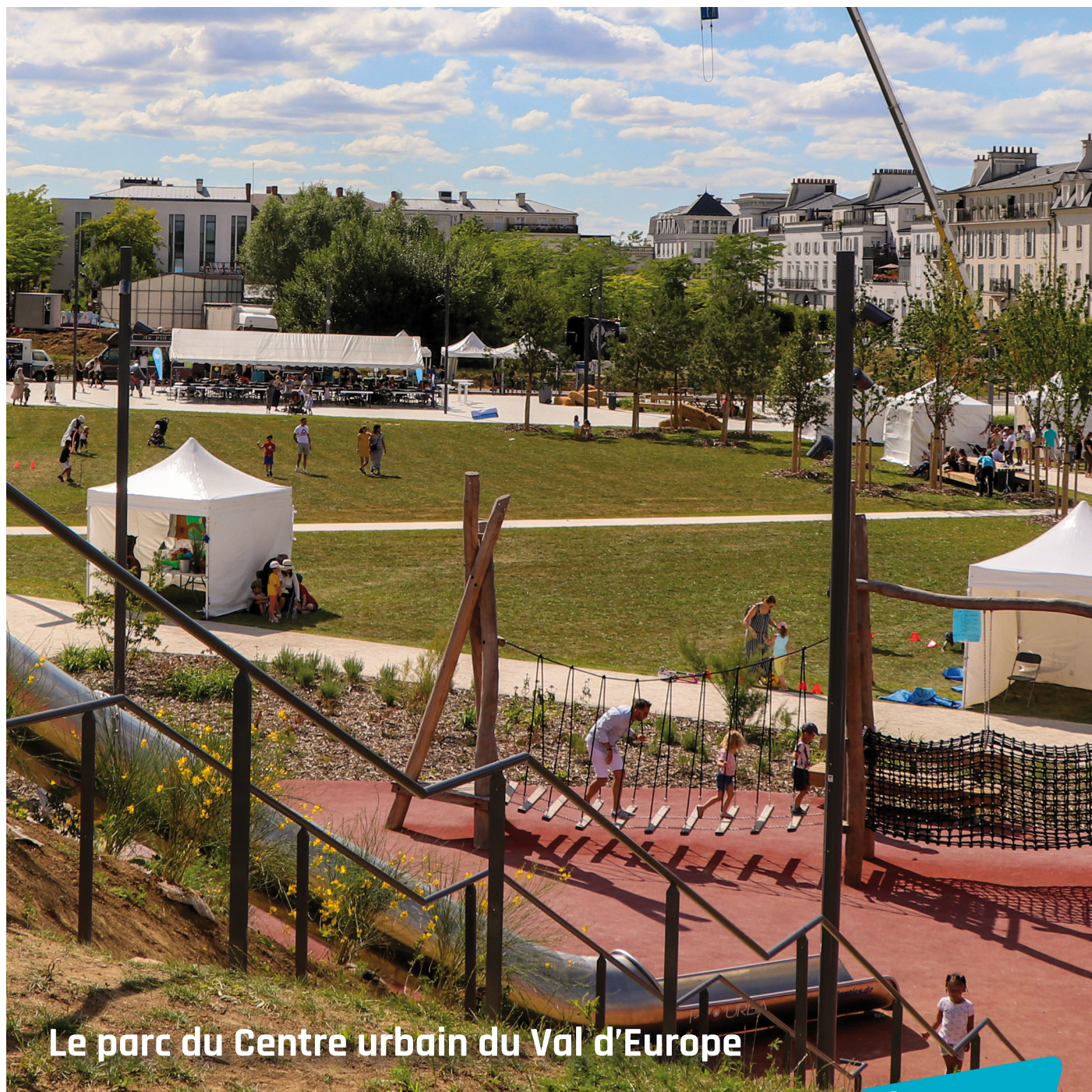


Le Serrissien

www.serris.fr

N° 119
JUILLET
2022



Le parc du Centre urbain du Val d'Europe

/ COUP D'ŒIL

■ PLANÈTE SPORT FÊTE SES 20 ANS

/ DOSSIER

■ LA ZAC DU PRÉ DE CLAYE

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

sur notre **page**
Facebook officielle
f VilleDeSerris

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706
Marne la Vallée
CEDEX 4
Tél. 01 60 43 52 00
Fax : 01 60 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00-12 h 00
et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Nos aînés au plat pays

P. 8

COUP D'ŒIL

Planète Sport fête ses 20 ans !
Ferme des Communes
Week-end Molière
Le livre a toute sa place
Des livres pour le passage en 6^e
Une très belle fête à Serris
Participez à la soirée des 30 ans
de Jean de La Fontaine
Serris Color Challenge

P. 18

DOSSIER

La ZAC du Pré de Claye :
un enjeu majeur pour Serris
Le parc du Centre Urbain
du Val d'Europe

P. 26

ÉCONOMIE

Inauguration de l'extension du
pôle LNA Santé de Serris
monemploi77.fr
Ils ont choisi Serris
pour s'implanter

P. 28

CADRE DE VIE

En été, j'oublie tout (ou pas) !
Réfection du plateau surélevé
rue Émile Cloud
Planning prévisionnel de livraison
des futurs programmes

P. 30

DÉMOCRATIE

Conseil municipal
Expression politique
Présentez-vous au CME

P. 32

À L'AFFICHE



Accueil de la
Première ministre,
Élisabeth BORNE,
à Villages Nature Paris



Mes chers concitoyens,

Après deux ans et demi d'arrêt, la vie reprend à Serris. Qu'on en juge sur ces dernières semaines. Les manifestations s'enchaînent : foire aux greniers, fête du relais petite enfance, fête de planète sport, Serris en fête, inauguration du parc urbain du Val d'Europe... La vie est intense à Serris et chaque week-end voit son lot d'épreuves sportives populaires et de manifestations joyeuses et chaleureuses.

L'été est la période la plus propice aux rencontres, aux échanges et à la convivialité. C'est le moment où « Bougez votre été » fera la joie de nos jeunes par des activités sportives et ludiques. Tout comme les journées à la mer pour 1 € en direction des familles serrissiennes. Deux opérations portées par la municipalité.

À Serris, on aime la convivialité et le bien vivre ensemble. Par leurs décisions et leurs votes, vos élus défendent et préservent votre cadre de vie. Une architecture soignée, des espaces aérés et naturels, un équilibre emploi/logement, une mixité sociale, une politique inclusive, tels sont les ingrédients de notre réussite.

Je vous invite à profiter, seul ou en famille, du parc urbain de Serris qui constituera à terme la pièce maîtresse du centre urbain du Val d'Europe. Il accueille un flowpark, un city stade et une aire de jeux avec toboggan pour les plus petits.

Il est situé dans la ZAC de Pré de Claye, composée d'environ 2300 logements, d'un centre ecclésial et d'un pôle d'enseignement privé et de 6 000 m² de

commerces. C'est le dossier central de ce nouveau Serrisien pour comprendre les enjeux de ce nouveau quartier.

La préservation de notre environnement est un enjeu capital et un atout qui contribue aujourd'hui à notre attractivité. Serris est un exemple de ville verte et durable.

**“ La préservation de
notre environnement
est un enjeu capital et un
atout qui contribue
aujourd'hui à notre
attractivité. »**

Avec la COVID-19, certains ont retrouvé l'envie de vivre à la campagne et de fuir les grandes villes.

Le Val d'Europe, ce projet débuté il y a 35 ans pour accueillir le plus grand parc d'attractions d'Europe, s'est efforcé, depuis son origine, à être écoresponsable et vertueux en créant un nombre incroyable d'écosystèmes dans et autour de nos très nombreux bassins, parcs et espaces verts.

Ce projet, nous allons le continuer pour les 35 prochaines années encore avec tous nos partenaires : Agglomération, Département, Région, État, Disney et EPA. Je m'y engage personnellement.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à tous de belles vacances et un repos bien mérité. Bel été à tous les Serrisiens !

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Luc CHEVALIER, 1^{er} Adjoint au Maire, entouré des élus de Serris, de ceux du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil des Jeunes, d'Anne GBIORCZYK, vice-Présidente du Département et Maire de Bailly Romainvilliers et d'une représentante de la Police Nationale ont rendu hommage à toutes celles et tous ceux qui ont été les artisans de la victoire du 8 mai 1945. ▶



FOIRE AUX GRENIERS

Le soleil était présent ce dimanche 15 mai pour le retour de la Foire aux Greniers à Serris après la dernière édition en 2019. Plus d'une centaine d'exposants, de très nombreux visiteurs, une structure de jeux pour les enfants offerte par la Ville et une buvette (et une tombola) tenue par le Comité des Fêtes, tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cet événement. ▶



FÊTE DU RPE

Samedi 21 mai c'était la fête des tout-petits ! Le Relais Petit Enfance de Serris « La petite boussole » avait réuni parents, enfants et assistantes maternelles le temps d'une matinée pour un moment d'échange convivial entre parents et professionnels de la petite enfance. ▶



Plus de photos
www.serris.fr
f Ville. De. Serris



◀ LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Les 3 et 4 juin dernier, les habitants de la commune étaient conviés aux traditionnelles réunions de quartier « Les Serrissiens ont la parole » : vendredi pour les habitants du Centre urbain et samedi pour les habitants du Bourg.

Ces deux réunions de quartier ont eu beaucoup de succès avec plus de 50 participants par séance.

La Ville reste à votre écoute toute l'année grâce à l'adresse mail dédiée :

monquartier@serris.fr



◀ FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES

Au mois de juin, les parents ont pu à nouveau goûter aux joies des fêtes et aux spectacles des écoles après deux années de suspension. Un retour très apprécié des enfants et de leur famille.

Nos aînés au plat pays

Après la Hollande, l'Allemagne et Londres les années précédentes, les aînés de Serris se sont rendus cette fois en Belgique lors du traditionnel voyage annuel organisé par la Ville de Serris.

Accompagnés de Servais YAHOUÉ-DÉOU, conseiller municipal délégué aux seniors et de Franck BROLLIER et Dominique BRUNEL, adjoints au Maire, les aînés ont pu, entre autres, visiter le quartier historique de Bruxelles, se balader sur les canaux de Bruges ou encore découvrir la ville de Gand.

Ce voyage de 3 jours s'est déroulé dans une ambiance conviviale comme toujours avec nos seniors.





Questions à Henri PEREZ

Adjoint
au Maire
délégué
à la Jeunesse et
aux Sports



Planète Sport est née en 2000; pourquoi fêter ses 20 ans en 2022 ?

Planète Sport a en fait 21 ans, bientôt 22 car elle est née en octobre 2000. Nous aurions donc dû fêter cet anniversaire particulier en 2020, mais la situation sanitaire nous a contraints à décaler cette célébration car nous souhaitons que les adhérents de Planète puissent y participer.

Comment est né Planète Sport ?

Le concept Planète Sport est né de la volonté de Denis GAYAUDON, alors Maire de Serris et de Luc CHEVALIER qui s'occupait à l'époque du Sport. Il y a 20 ans, peu d'enfants à Serris étaient membre d'un club ou d'une association sportive; pour cause, beaucoup de choix, peu de connaissance des disciplines sportives, peur de s'ennuyer en ne pratiquant qu'un seul sport toute l'année... La Municipalité a donc décidé de créer l'école Municipale des Sport Planète Sport pour permettre aux enfants de découvrir plusieurs disciplines sportives et les aider, ainsi que leurs parents, à s'inscrire à une future activité physique régulière.

En 20 ans, Planète Sport a bien grandi !

En 2000, il existait moins d'une dizaine d'écoles des sports en Seine et Marne. La ville de Serris a été la première à en développer une sur le Val d'Europe. Aujourd'hui, Planète est un vrai succès. Cela est dû au fait qu'elle s'adresse à toutes les tranches d'âges, aussi bien aux sportifs débutants qu'aux confirmés. La qualité de nos éducateurs sportifs est également une des raisons de son succès. De plus, Planète est financièrement accessible avec des adhésions annuelles à 40 € pour Planète Sport adulte ou Planète Sport Aînés ou encore des tarifs soumis au quotient familial entre 7 € et 66 € pour les enfants serrisseries ! Planète Sport, c'est vraiment la définition du sport pour tous à Serris !



Planète Sport fête ses 20 ans !

Le samedi 18 juin, Planète Sport a fêté ses 20 ans ! Pour fêter cet anniversaire, les adhérents de Planète étaient conviés à une matinée sportive, ludique et conviviale.

Le samedi 18 juin, le gymnase Olympe de Gougues a accueilli une centaine de personnes venues fêter les 20 ans de Planète Sport ! Les adhérents de tous âges étaient invités à participer à différents ateliers, parcours de motricité, escalade, tir à l'arc, structure gonflable, tennis de table, fresque, tirs au but, basket, etc. avant de se voir remettre un diplôme et de profiter d'un buffet.

Crée en octobre 2000 par la commune de Serris, Planète Sport a débuté en tant qu'École Municipale des Sports pour les 4-11 ans ; Elle s'est ensuite étendue aux plus de 16 ans, puis aux aînés et aux personnes en rémission du cancer et aux enfants de petite section de maternelle et leurs parents. Planète Sport propose également des stages pendant les petites vacances scolaires, y compris des activités pour les 12-17 ans à Pâques.



Les grandes dates de Planète Sport

- **Octobre 2000** : création de Planète Sport (pour les 4-11 ans)
- **Octobre 2010** : Planète Sport Adultes (pour les plus de 16 ans)
- **Octobre 2014** : Planète Sport Aînés
- **Octobre 2017** : Planète Sport Santé
- **Octobre 2018** : Planète Sport Petite section de maternelle et leurs parents

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Henri PEREZ, Adjoint au Maire à la Jeunesse et aux Sports, Luc CHEVALIER, 1^{er} Adjoint et élu au Sport lors de la création de Planète, accompagnés de nombreux élus et de Morhad AMDOUNI (Champion d'Europe du 10 000 m et détenteur du record de France du marathon), ont rappelé que Planète Sport étaient le symbole de la très forte volonté des élus de développer le sport pour tous.

Avec une pratique sportive qui s'adresse à toutes les tranches d'âges et une tarification qui permet au plus grand nombre d'accéder financièrement à Planète Sport, le sport pour tous, ce n'est pas que des mots à Serris ! Bon anniversaire Planète !





LA FERME DES COMMUNES

centre culturel

LES DERNIERS SPECTACLES DE LA FERME DES COMMUNES



**COMMENT JE SUIS DEvenu
STUPIDE** 14/05/22



LA MAISON DU LOUP
28/05/2022



FERME DES COMMUNES

8 boulevard Robert Thiboust
77700 Serris

www.fermedescommunes.fr

[f fermedescommunes](https://www.facebook.com/fermedescommunes)

Week-end Molière

En janvier 1622, il y a 400 ans naissait Jean-Baptiste Poquelin, mondialement connu sous le nom de Molière. Pour célébrer l'anniversaire d'un des plus illustres comédiens et dramaturges français, la Ville de Serris vous convie à un week-end spécifique avec au programme une conférence, une exposition et trois pièces de théâtre dont une gratuite.

CONFÉRENCE : MOLIÈRE, SA VIE SON ŒUVRE

**Vendredi 16 septembre,
19 h 00,
Ferme des Communes**

Tout public
Durée : 2 h 00 - entrée libre

Par Martial POIRSON, Professeur à l'Université Paris 8, commissaire de l'exposition Molière à Versailles et auteur de plusieurs livres sur Molière. L'auteur dédicacera ses derniers ouvrages à l'issue de la conférence.



EXPOSITION : MOLIÈRE,

**Du 5 au
14 septembre,**

**Hôtel de Ville
de Serris**

**puis à la Ferme des
Communes**

du 16 au 18 septembre

Entrée libre

INFOS ET RÉSERVATION

www.fermedescommunes.fr



LE VOYAGE DE MOLIÈRE

**Sam. 17 septembre
21 h 00,**

**Ferme
des Communes**

Tout public
Durée : 1 h 15
Tarifs : 19 € / 15 €



MOLIÈRE À LA RUE

**Sam. 17 septembre
17 h 00,**

**Halle de la Ferme
des Communes**

Tout public
Durée : 1 h 15
Entrée libre



TOUT MOLIÈRE OU PRESQUE

**Dim. 18 septembre
15 h 00,**

**Ferme
des Communes**

Dès 8 ans
Durée : 1 h 00
Tarifs : 8 € / 5 €

22
SAISON
23



LA FERME DES COMMUNES

centre culturel
8 BOULEVARD ROBERT THIBOUST - 77 700 SERRIS

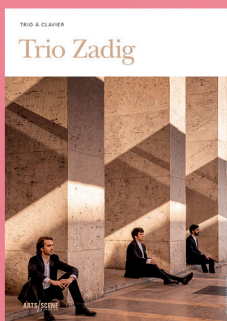
Serris
Val d'Europe



16-17-18 SEPT. 2022



SAM. 1^{ER} OCT. 2022



VEN. 21 OCT. 2022



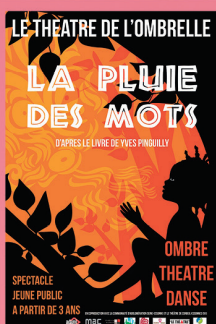
SAM. 29 OCT. 2022



SAM. 12 NOV. 2022



SAM. 3 DÉC. 2022



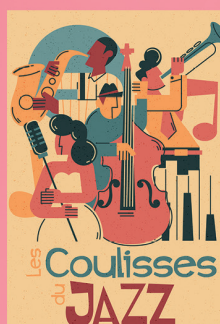
DIM. 18 DÉC. 2022



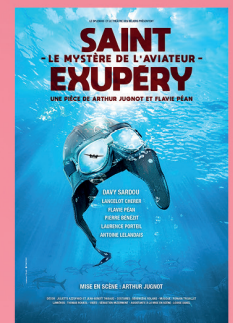
SAM. 7 JANV. 2023



SAM. 14 JANV. 2023



DIM. 5 FÉV. 2023



SAM. 11 FÉV. 2023



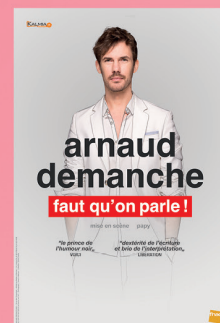
MER. 8 MARS 2023



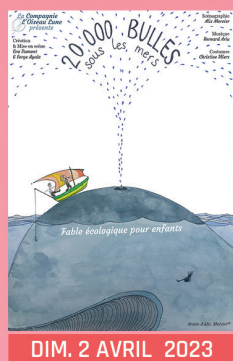
SAM. 11 MARS 2023



MER. 22 MARS 2023



SAM. 25 MARS 2023



DIM. 2 AVRIL 2023



SAM. 15 AVRIL 2023

BILLETTERIE
OUVERTE

WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR



Le livre a toute sa place !

Dans notre monde de plus en plus connecté, il existe un objet qui permet de s'évader ou de s'instruire sans batterie ou connaissance de l'informatique : il s'agit bien sûr du livre. Pour donner ou continuer à cultiver le goût de la lecture, les élus de Serris ont souhaité qu'un projet sur la place du livre dans les centres de loisirs soit mis en place.

Les élus de Serris ont souhaité développer les coins lecture dans les centres de loisirs pour donner le goût du livre. Noura BELLILI, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance a donc chargé le service Enfance et Affaires Scolaires de développer un projet pour atteindre cet objectif.

Depuis 2020 un plan pluriannuel d'investissement a été défini afin d'acheter des canapés ou des bibliothèques de qualité mais aussi des livres dans les accueils de loisirs. Cela permet ainsi d'attirer les enfants vers la lecture en leur offrant des espaces qui donnent envie de s'arrêter pour découvrir des livres. Si l'objectif premier du projet est évidemment de donner le goût de la lecture et investir les coins

qui y sont dédiés, il se concentre également sur la transmission du message, de la morale de l'œuvre et sur l'immersion dans l'imaginaire. Le projet d'animation, « La place du livre dans les accueils de loisirs », organisé lors de chaque période de vacances scolaires sensibilise ainsi les enfants à différentes œuvres et différents univers, par le biais d'activités et d'aménagements spécifiques dans les accueils. Une thématique comme « les monstres », traitée au travers d'œuvres comme *Les Barbapapa* ou *Gulliver* pour les maternelles ou *Harry Potter* et *Narnia* pour les élémentaires permet d'aborder des thématiques comme la tolérance, la différence, le vivre ensemble, tout en s'évadant dans un imaginaire si important lors de l'enfance.



Des livres offerts pour le passage en sixième

Le lundi 27 juin, Noura BELLILI, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires et à l'enfance, Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire, élue à la culture et Micheline BARO, Conseillère Municipale sont venues offrir deux ouvrages aux CM2 des écoles de Serris; un dictionnaire Larousse et un Bescherelle de conjugaison.

Ces ouvrages ont été préalablement choisis avec le concours de plusieurs enseignants de la ville.

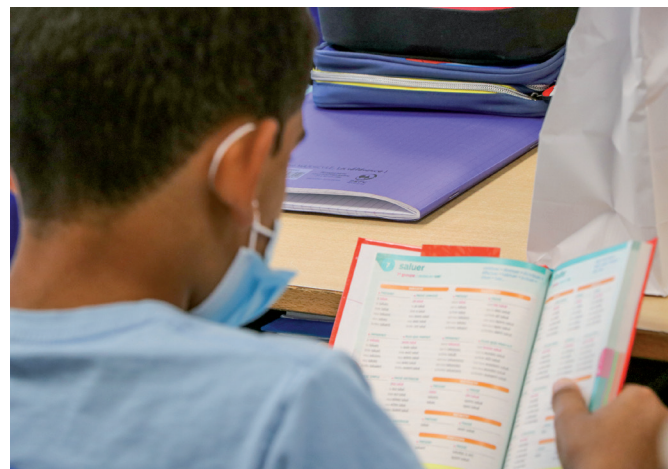
Cette traditionnelle remise de livres, qui a lieu depuis de très nombreuses années, est l'occasion pour les élus de la Ville de féliciter les élèves pour leur passage en sixième et leur souhaiter le meilleur dans leur parcours scolaire. C'est également l'occasion de remercier les enseignants et l'ensemble du personnel pédagogique pour leur travail quotidien auprès des élèves.

LIRE À MOINDRE COÛT GRÂCE AUX MÉDIATHÈQUES

Vous avez envie de plonger dans un roman à la plage cet été, que votre enfant découvre des livres ou que votre adolescent se procure le dernier manga, tout ceci à moindre coût ? Pensez aux médiathèques du Val d'Europe.

L'inscription est de 10 € pour un adulte du Val d'Europe, 5 € pour un Valeuropéen de moins de 18 ans et gratuit pour un enfant entrant au CP. Vous pourrez ainsi emprunter jusqu'à 35 documents (livres, CD, DVD, magazines) pour trois semaines (six semaines l'été).

<https://mediatheques.valdeuropeagglo.fr/>



Questions à Noura BELLILI

Adjointe au Maire
déléguée aux
Affaires scolaires et
périscolaires,
et à l'Enfance



Pourquoi ce projet autour du livre ?

Même si notre monde est de plus en plus connecté, il est essentiel de rappeler l'importance du livre dans le développement de l'enfant et le rôle primordial de la lecture pour les élèves. Lire, c'est se distraire mais c'est aussi primordial dans les études.

Le livre s'oppose-t-il au numérique ?

Évidemment non. De plus en plus de romans sont consultés en numérique et non plus en physique. Nous continuons d'ailleurs à développer l'équipement de nos classes en tableaux numériques mais nous offrons toujours des dictionnaires au format papier. Je pense que l'un ne va pas sans l'autre. Le livre est complémentaire de tout ce qui est numérique.

Combien coûte ce projet ?

Pour améliorer les coins lectures des centres de loisirs, nous avons mis en place un plan pluriannuel avec un budget conséquent. En 2022, nous avons ainsi dépensé 12 000 euros pour acheter des livres et du mobilier.



Une très belle fête à Serris

Les 2 et 3 juillet, la commune a organisé la quatrième édition de Serris en Fête. Un très nombreux public est venu profiter de ces deux jours d'animations pour toute la famille !

Du soleil, des animations pour toute la famille organisées par les services municipaux, une fête foraine pour tous les âges, une balade à poney, du saut à l'élastique, un bal animé par le groupe Arcadium, des structures gonflables, une ferme pédagogique, un espace restauration avec des food-trucks et le Comité des Fêtes et l'association La Main dans la Main... et surtout un public très nombreux ! Cette édition de Serris en fête a connu un beau succès. Et le fait que seules la fête foraine et la restauration étaient payantes a certainement contribué à cette réussite.

Une vraie fête familiale et intergénérationnelle comme le souhaitaient Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation !

Cet événement a permis également aux Serrisiens et à tous les visiteurs de découvrir le nouveau parc du Centre urbain du Val d'Europe.

Une belle animation qui a rencontré son public. Merci à tous ceux qui ont participé à ce beau succès et à l'année prochaine pour, espérons-le, une édition encore plus réussie.



Plus de photos
sur www.serris.fr
ou en scannant
le QR code



/ COUP D'ŒIL



Alors, c'était comment Serris en fête ?



Super fan

Evelyne Avedissian

Vraiment très réussi.

Merci merci à vous tous, 2 jours merveilleux. 🥰🥰🥰👍

J'aime Répondre Masquer Envoyer un message 19 h



Super fan

Dom Ducas

Beaucoup d'activités ! Bravo Serris 👍

J'aime Répondre Masquer Envoyer un message 18 h



Peggy Zenouda

Une très belle journée. Un beau parc tout nouveau. Les animateurs au top pour les activités proposées. Des manèges sumpas.

J'aime Répondre Masquer Envoyer un message 2 j



Mary Koun

Tres sympa ! Un très beau et immense parc ,les animateur au top surtout le Mr de la ferme .merci a tt les organisateurs



Super fan

Sylvie Chabine

Merci à vous, mes 2 enfants 11 ans et 20 mois se sont bien amusés avec toutes ces activités structures gonflable ,poney découverte de la ferme , les manèges et le nouveau parc est génial avec le superbe toboggan en espérant que les arbres vont pousser pour faire un coin d ombre et encore un grand Merci pour les tickets offert pour les manèges. Vraiment réussi et merci aussi aux personnels animateurs qui tenaient chaque stand avec sourire 😊 Au top 🥰

J'aime Répondre Masquer Envoyer un message 18 h



Adrien P. Bernard

En effet, la fête de Serris était top. Bravo à toute l'organisation. Merci

J'aime Répondre Masquer Envoyer un message 17 h

PARTICIPEZ À LA SOIRÉE DES 30 ANS DEL'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Nous recherchons les parents et les élèves ayant fréquenté l'école Jean de La Fontaine entre 1992 et 1995.

Une soirée spéciale pour les 30 ans de l'école sera organisée le vendredi 23 septembre 2022.

Contactez-nous sur serris.fr ou via le QR code ci-contre





Serris Color Challenge

Dimanche 3 juillet, la commune organisait sa seconde Serris Color Challenge : une course ludique parsemée d'épreuves avec jet de poudres. Cet événement était attendu car les 250 places ont été réservées en moins de 5 jours !



Plus de photos sur
www.serris.fr
ou en scannant
le QR code



Après un échauffement collectif animé par Ludivine, éducatrice sportive de la Ville accompagnée de Morhad AMDOUNI, serrissien et Champion d'Europe du 10 000, les coureurs se sont élancés pour une course de 5 km à travers la commune. Plusieurs épreuves ludiques les attendaient au cours desquelles les participants recevaient des jets de poudre de couleur différente.

À l'arrivée, pas de classement, juste de la bonne humeur et une superbe ambiance pour cet agréable moment de partage en famille ou entre amis. En-

fants, ados ou adultes, tous étaient ravis de cet événement familial encadré par Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports et le service des sports de la Ville.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, a salué cette activité qui par sa bonne humeur et son côté intergénérationnel s'intégrait pleinement dans ce week-end de Serris en fête.

La ZAC du Pré de Claye : un projet majeur pour Serris





Philippe DESCROUET

Maire de Serris
Président
de Val d'Europe
agglomération

L'aménagement de la ZAC du Pré de Claye est, pour Serris, l'un des projets majeurs actuels et des années à venir. Situé en plein cœur du Val d'Europe, ce futur quartier représente une surface de plus de 70 hectares répartis entre Serris, Coupvray et Bailly-Romainvilliers, avec la plus grande partie sur notre commune.

Ce secteur a principalement une vocation résidentielle, avec près de 2 300 logements à terme, mais il a aussi une fonction touristique. Le quartier hôtelier situé le long de la pénétrante Paul Séramy est en effet destiné à accueillir 2 000 chambres à l'horizon du futur troisième parc d'attractions Disney. La ZAC comprendra également des commerces et services de proximité et des équipements publics. Certains sont déjà livrés comme le groupe scolaire Pierre Perret qui verra prochainement son centre de loisirs ouvrir.

L'aménagement principal de ce quartier est sans aucun doute le parc du Centre urbain du Val d'Europe avec 6 hectares livrés en juillet et ses 14 hectares à terme ! Il se prolongera au sud par une coulée verte qui se connectera au boulevard circulaire. Les travaux de la coulée verte seront engagés en 2023 tout comme la deuxième phase qui concernera la partie nord. Ce parc constituera un poumon vert dont le rayonnement n'est pas seulement communal mais bien intercommunal pour Val d'Europe Agglomération.

Pour moi, la ville est agrégation, mélange, diversité : elle ne peut être un lieu d'exclusion, elle ne doit en aucun cas paraître inaccessible. C'est pour cela que nous travaillons quotidiennement avec nos partenaires pour que cette ZAC soit un modèle de mixité sociale. Elle comportera ainsi des habitations en accession, des logements en accession à prix maîtrisé, des logements sociaux ainsi qu'une résidence sociale !

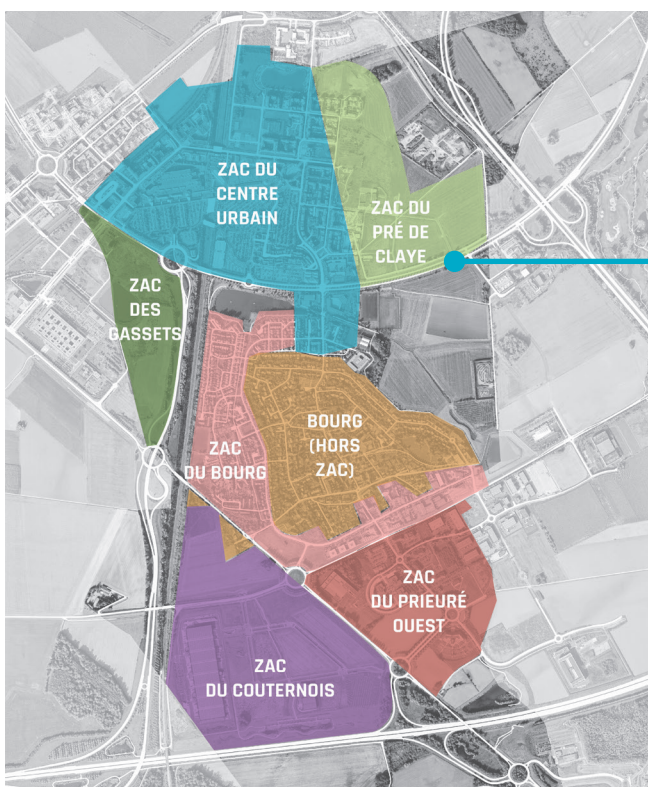
Depuis maintenant 35 ans, grâce à vos élus et aux services municipaux, notre commune a grandi tout en conservant sa qualité de vie. Soyez assurés que nous serons toujours vigilants afin que Serris continue à se développer de manière harmonieuse et conserve son statut de ville à la campagne !

+

QU'EST-CE QU'UNE ZAC ?

La ZAC pour Zone d'Aménagement Concerté est une opération d'urbanisme publique ayant pour but de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains à bâtir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés. La création de la ZAC peut se faire dans le cadre de l'élaboration ou l'évolution du plan local d'urbanisme (PLU, PLUi), ou dans le cadre d'une procédure distincte.

LES ZAC DE SERRIS



DATE PRÉVISIONNELLE DE LIVRAISON DES PROGRAMMES DE LA ZAC

592 logements
dont 95
en locatif social

Déjà livrés

1: PARK LANE / 2: VICTORIA PARK
3: DOMAINE RÉGENCE / 4: ICADE
4: INTERCONSTRUCTION

2022

5: PARKING / 6: ESPRIT FAUBOURG
7: AU FAUBOURG DU TEMPLE

2023

8: LE CRISTAL

2024

9: RÉSIDENCE DE TOURISME / 10: SO ART
11: RÉSIDÉTAOE / 12: SAINT COLOMBAN

2025

13: DOMAINE RÉGENCE / 14: L'AUTHTENTIC
15: LA CHOCOLATERIE

2026

16: RÉSIDENCE SOCIALE

2027-2028

17: NON ENCORE DÉFINI

QUI CONSTRUIT CETTE ZAC ?

La ZAC du Pré de Claye fait partie du périmètre dont l'État, à travers Epafrance, possède la maîtrise de la politique d'urbanisme. Dans le cadre de cette Opération d'Intérêt National, Epafrance achète les terrains les viabilise puis les vend à Disney qui les revend à des promoteurs chargés de la construction des programmes immobiliers.



5



PARKING PUBLIC

Rue de Magellan
Parking public de 180 places
+ 7 places PMR à terme

Livraison : 2022/2023

6



8



LE CRISTAL

Promoteur : Artenova
4 bâtiments (86 logements collectifs) répondant au concept Évolutive
600 m² de commerces en pied d'immeuble
142 places de stationnement

Livraison : 2023

9



11



RÉSIDETAPE DU PARC

Promoteur : Valophis
136 logements en résidence sociale du T1 au T3
Des espaces communs (laverie, salle commune, etc.)
47 places de stationnement en sous-sol

Livraison : 2024

12



13



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

99 logements dont 71 logements en accession, 28 logements sociaux sur 2 bâtiments et 10 maisons
133 places de stationnement

Livraison : 2025

14



15



LA CHOCOLATERIE

Promoteur : Quartus Immobilier
108 logements dont 30 en accession à prix maîtrisé
1 micro-crèche de 10 berceaux
1 salle associative de 178 m²
170 places de stationnement

Livraison : 2025

16





ESPRIT FAUBOURG

Promoteur : Promogim
10 357 m²
148 logements dont 50
logements en locatif social
et 98 en accession
(dont 8 maisons individuelles)
199 places de stationnement
Livraison : 2022



AU FAUBOURG DU TEMPLE

Promoteur : Nacarat
6 570 m² de logements
90 logements dont 33
logements à prix maîtrisé
650 m² de commerces
143 places de stationnement
Livraison : 2022



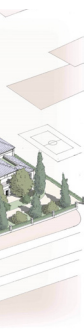
RÉSIDENCE DE TOURISME

Promoteur : Pichet
200 chambres
Un commerce en en pied d'im-
meuble. Parking en sous-sol
de 154 places. 15 salariés.
Livraison : 2024



SO ART

Promoteur : Legendre
Immobilier
106 logements
dont 10 maisons individuelles
et 20 logements en accession
sociale
Livraison : 2024



SAINT-COLOMBAN

Promoteur : Nacarat
22 000 m²
Église + presbytère + centre
paroissial + centre scolaire
d'équipement catholique
(collège, lycée, BTS, école)
Plus d'infos : Serrissien 118
Livraison : 2024



L'AUTHENTIC

Promoteur : Expansiel
162 logements dont
82 logements en accession,
30 logements en accession à
prix maîtrisé et 50 logements
sociaux
143 places de stationnement
Livraison : 2025



RÉSIDENCE SOCIALE

Promoteur :
50 logements sociaux
Livraison : 2026

Question à Alain DELJEHIER

Conseiller municipal délégué
à l'Urbanisme opérationnel



Des commerces sont-ils prévus dans la ZAC du Pré de Claye ?

La ZAC doit accueillir des commerces de proximité aux alentours de la future place Saint Colomban (lots 7, 8 et 9 du plan page précédente). Plus de 1200 m² de boutiques en pied d'immeuble sont prévus pour fin 2023. On pourrait y trouver un restaurant, une boucherie, un pressing, une boulangerie, un coiffeur, une supérette, etc. Avoir ce type de services est nécessaire pour faire vivre ce quartier. Avec ces commerces et le centre scolaire d'enseignement, la place Saint Colomban deviendra un véritable lieu de vie, comme les places d'Ariane, de Toscane ou de Saria.

Qu'en est-il des équipements publics ?

On trouve de nombreux équipements publics ZAC du Pré de Claye notamment le groupe scolaire Pierre Perret et le nou-

veau centre de loisirs attendant et le parc du Centre urbain du Val d'Europe qui va continuer à se développer avec une coulée verte qui rejoindra la Méridienne. Dans le nouveau quartier en développement, on trouvera une micro-crèche de 10 berceaux, une salle associative, un parking public de 187 places...

Quels types de logements est-il prévu d'y construire ?

La future ZAC viendra renforcer le parcours résidentiel offert aux Serrissiens dans la commune en proposant des logements diversifiés, en accession, en accession à prix maîtrisé (avec des tarifs au mètre carré inférieur en moyenne de 15 % au prix du marché), en locatif social, des logements collectifs, des maisons individuelles... C'est un réel exemple de la volonté des élus de développer une ville pour tous !



Le parc du centre urbain, du Val d'Europe

Samedi 2 juillet, Philippe DESCROQUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, ANNE GBIORCZYK, vice-Présidente du Département, Laurent Girometti, Directeur général EpaMarne/EpaFrance et François-Claude PLAISANT, Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy, accompagnés de nombreux élus du territoire, ont inauguré le parc du centre urbain du Val d'Europe. C'est plus précisément la partie sud du parc qui a été li-

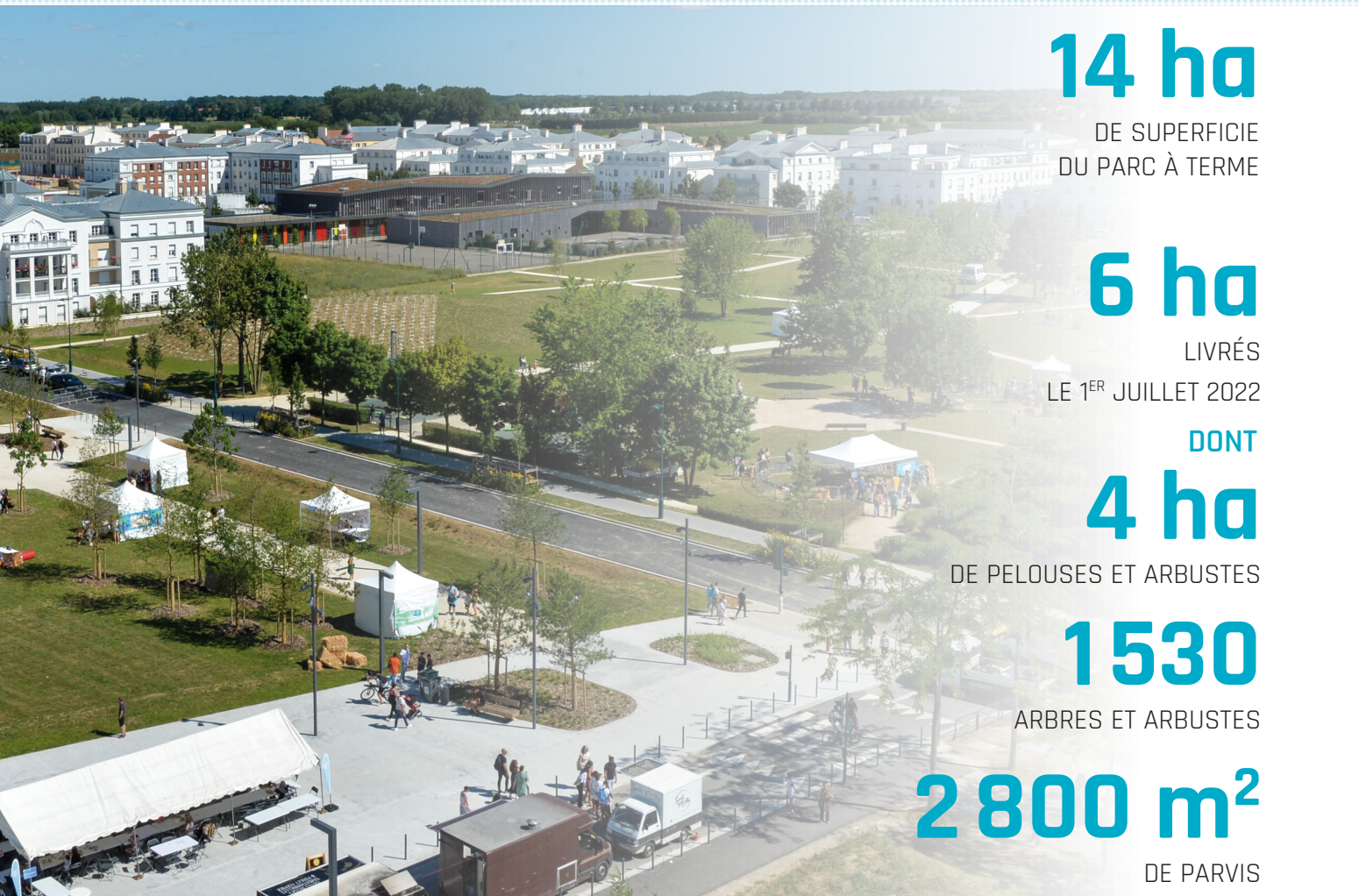
vrée, complétant ainsi la préfiguration du parc existant.

La livraison de cet espace verdoyant et ludique au cœur du Val d'Europe traduit l'importance que Serris accorde au développement et au bien-être de ses habitants. Le rayonnement de ce poumon vert dépassera le cadre communal avec une dimension intercommunale au niveau de tout le Val d'Europe.

Ce nouveau parc a été créé avec



Philippe DESCROQUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Anne GBIORCZYK, vice-Présidente du Département et Maire de Bailly-Romainvilliers, Laurent GIROMETTI, Directeur général EpaMarne/EpaFrance et François-Claude PLAISANT, Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy



14 ha

DE SUPERFICIE
DU PARC À TERME

6 ha

LIVRÉS
LE 1^{ER} JUILLET 2022

DONT

4 ha

DE PELOUSES ET ARBUSTES

1 530

ARBRES ET ARBUSTES

2 800 m²

DE PARVIS

un poumon vert au cœur du territoire

Le samedi 2 juillet, la partie sud du parc du centre urbain du Val d'Europe a été ouverte au public. Ce lieu de verdure situé au cœur de la commune deviendra sans aucun doute un lieu de détente et de rencontres incontournable de Serris mais aussi du territoire.

EpaFrance comme maître d'ouvrage, en partenariat avec Disney et Val d'Europe Agglomération. Il a été dessiné pour accueillir un maximum de fonction, paysagère mais également récréative et sportive. On y trouve ainsi un flowpark, un city stade et une aire de jeux avec toboggan.

Ce poumon vert a été conçu pour être un espace de convivialité, agréable et dynamique, qui proposera des activités destinées à détendre et divertir nos concitoyens, quel que soit leur

âge. Ce nouveau lieu de promenade et de repos fera la part belle également au renforcement de la biodiversité avec des espaces verts permettant le développement de la faune et de la flore. Il favorisera ainsi l'apprentissage de la biodiversité à la fois ludique et éducatif pour les enfants des écoles,

Le parc urbain du Val d'Europe appartient à tous, et il revient à chacun de le protéger, et d'en préserver toute la beauté.

Un parc qui va se développer

Le parc se prolongera au sud, par une coulée verte qui se connectera au boulevard circulaire et rejoindra la coulée verte existante qui va jusqu'à la piscine. Au nord, la deuxième phase comprendra notamment la création d'un second bassin.

Les travaux d'extension du parc seront engagés en 2023.





Inauguration de l'extension du Pôle LNA Santé de Serris

L'institut médical de Serris a été inauguré en mai dernier. Cette extension du pôle LNA Santé de Serris, qui est reliée aux Berges Danube par une passerelle enjambant le cours du Rhin, vient compléter l'offre de santé de la commune.

Jeudi 12 mai, Luc CHEVALIER, 1^{er} Adjoint au Maire de Serris, Cédric ERDOGAN, Directeur du Pôle santé et Jean-Baptiste REY, Directeur Général Adjoint EPA-MARNE / EPAFRANCE ont inauguré l'extension du Pôle LNA Santé de Serris. Situé au 2 cours du Rhin, à côté de la résidence service senior Domitys, l'Institut Médical de Serris est un établissement de soins médicaux et de réadaptation spécialisé dans différentes disciplines.

Le Pôle de Santé de Serris dispose d'une capacité totale de 347 lits et places, 250 professionnels médicaux et paramédicaux prennent en charge, de façon coordonnée, globale, et personnalisée, les patients. Ces derniers bénéficient d'un plateau technique performant doté d'équipements de pointe pour mener à bien leur rééducation / réadaptation. L'extension du Pôle va accueillir les nouveaux plateaux de rééducation, la balnéothérapie, la Pharmacie à Usage Interne et les locaux administratifs.

L'extension du Pôle Santé accueille également les nouveaux locaux de SOS Médecin Serris.

L'Institut médical de Serris fait partie du pôle de santé de Serris, qui comprend également un Ehpad de 92 places et une structure HAD (hospitalisation à domicile) de 100 places et vient compléter l'offre de soin sur la commune.



INSTITUT MÉDICAL DE SERRIS

2 cours du Rhin - 77700 Serris - 0160 42 76 01

<https://im-serris.lna-sante.com>

SOS MÉDECINS A DÉMÉNAGÉ

Sos Médecins est maintenant accueilli dans la rue en face de ses anciens locaux, à l'institut médical de Serris, au 1 rue du Théâtre.

Consultations : 0825 56 77 00

Visites à domicile : 0825 33 36 15

www.sosmedecins77nord.com/consultations

LA PLATEFORME D'OFFRES
ALTERNANCE • EMPLOI • STAGE



+ DE
3 000 OFFRES

↳ **DÉCOUVRIR**

Monemploi77.fr : une plateforme en ligne utile aux entreprises et aux territoires seine-et-marnais

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne a lancé une nouvelle plateforme web : Monemploi77.fr conçue pour mettre en relation l'offre et la demande locale d'emploi, d'alternance et de stage.

Trouvez le candidat idéal : Des talents à proximité pour les entreprises du territoire !

Monemploi77.fr doit permettre aux entreprises de Seine-et-Marne de gagner en visibilité et digitaliser leur recrutement en leur proposant :

- La publication de leurs offres en quelques clics ;
- Un accès à une page entreprise pour développer leur marque employeur et se différencier ;
- Un accès à une CVthèque qualifiée ;
- La réception des candidatures qualifiées de candidats souhaitant travailler sur le territoire ;
- Un outil simple de gestion des candidatures ;

Chaque entreprise bénéficie d'un interlocuteur personnalisé de la CCI et d'un accompagnement sur la gestion de son compte et des candidatures via des webinaires et conférences pour optimiser ses re-

crutements. Elle peut aussi gagner en visibilité auprès des candidats via des offres particulières en ligne, de la communication dédiée, des emails...

Côté candidat : « Mon CV matche à tous les coups ! »

La plateforme Monemploi77.fr permet aux candidats de :

- Créer leur profil en quelques clics à l'aide de leur CV (16 modèles de CV modernes et attractifs) ;
- Visualiser immédiatement les offres d'emploi qui correspondent à leur profil ;
- Recevoir des alertes par mail contenant les nouvelles offres correspondant à leurs souhaits ;
- Postuler dans 8 bassins d'emploi en Seine-et-Marne ;
- Suivre leurs candidatures.

MONEMPLOI77.FR

Tél. : 0174 60 51 60

contact@monemploi77.fr

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

ABP VAL D'EUROPE



Syndic de copropriété

Nous mettons à votre service notre expérience, nos compétences, notre réactivité et notre efficacité. Nous appliquons scrupuleusement les dispositions légales relatives à la gestion financière des copropriétés. Adhérent FNAIM

Adresse : 1 bis rue de la Fontaine
77700 Serris

Tél. : 01 61 10 76 03

Horaires : du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Courriel : contacts@abpweb.fr

Site : www.abpweb.fr

Serris
Val d'Europe



Le Marché
IL VOUS ACCUEILLE !

Le dimanche de 8 h 00 à 13 h 00
📍 Hôtel de Ville



www.serris.fr

En été, j'oublie tout ou pas !

Même si période estivale rime souvent avec vacances, cela ne veut pas dire que l'on ne doit plus respecter certaines règles. Petit rappel de la Police Municipale sur les dispositions qui doivent permettre à tous de profiter sereinement de la belle saison,

Le bruit reste du bruit, même en été !

Le soleil se couchant plus tard, l'été est la saison idéale pour les soirées et autres fêtes. Se réunir chez soi ne signifie pas forcément mettre de la musique toute la nuit ou bien crier à tue-tête sur les balcons, dans les halls d'escaliers ou dans les jardins. **Tous bruits ou gênes troublant la tranquillité d'autrui, s'ils sont constatés par un agent de police, peuvent conduire à une amende de soixante-huit euros.** Attention, contrairement à une idée reçue : **le tapage n'est pas seulement nocturne. Il peut exister à tout moment et la sanction sera la même, peu importe le moment de la journée.** Cette disposition concerne également les aboiements continus et répétitifs de chiens et à ce titre, les propriétaires d'animaux sont pénalement responsables des nuisances engendrées par ces derniers.

Il y a des règles dans les parcs !

Lieux de rassemblements par excellence lors des périodes estivales, les parcs et bassins sont régis par plusieurs règles affichées à chaque entrée. Ouverts à tous lors des créneaux horaires prévus par arrêtés municipaux, ils permettent de se retrouver pour partager des moments de convivialité comme un pique-nique. Par contre, **les barbecues sont eux totalement interdits** sur l'ensemble de l'espace public.

Les déchets (comme les déjections canines)

doivent bien sûr être ramassés afin de laisser les lieux propres.

Les parcs et bassins sont strictement réservés aux piétons et aux véhicules non motorisés. Les chiens, hors première catégorie, y sont autorisés mais seulement tenus en laisse, comme sur l'ensemble des voies communales.

Enfin, même si la saison s'y prête, **la baignade est strictement interdite** au niveau des bassins de la commune !

Pas d'alcool dans la rue !

La commune de Serris interdit la consommation d'alcool à proximité des lieux recevant du public comme les gymnases, les écoles, les parcs ou encore la gare. Seule exception : les terrasses de cafés ou de restaurants. Il existe une dérogation également pour les manifestations locales, pour lesquelles une autorisation préalable doit être délivrée.

Enfin, **la consommation d'alcool par des personnes de moins de seize ans est strictement interdite** et ce, sur l'ensemble du territoire communal.

Contactez la Police si besoin

En cas de besoin, vous pouvez contacter la police municipale au 0160 43 2715 ou bien la police nationale au 17.



POLICE MUNICIPALE

Tél. : 0160 43 2715

police.municipale@serris.fr

12, rue Émile Cloud - 77700 Serris

PLUS D'INFOS

www.serris.fr / Vie quotidienne
/Prévention et sécurité /réglementations



Travaux : Réfection du plateau surélevé rue Émile Cloud

Du 1^{er} au 19 août, la société Eiffage va réaliser, à la demande de la commune, des travaux de réfection sur le plateau surélevé situé à l'intersection des rues Émile Cloud, rue du Clos d'Orange et rue de Magny. Les pavés du plateau vont être ainsi remplacés par du bitume noir. Ces travaux entraîneront des fermetures de voies et des déviations dans le Bourg de Serris.

Les travaux auront lieu du 1^{er} au 19 août. Les quatre nouveaux passages piétons seront intégrés au plateau et conformes à la réglementation des personnes à mobilité réduite. Les deux passages piétons de la rue Émile Cloud seront signalés par des bornes lumineuses.

Pendant toute la durée des travaux :

- La rue Émile Cloud, la rue du Clos d'Orange et la rue de Magny seront interdites à la circulation du 1^{er} au 19 août sauf pour les riverains et les véhicules de secours.
- Les rues du Clos d'Orange et de Magny seront provisoirement mises en double sens de circulation.
- Des déviations seront mises en place par le boulevard du Champ du Moulin et la RD 231.

Des panneaux de signalisation seront mis en place pour guider les habitants et les usagers de la commune. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par ces travaux.



- Interdit sauf riverains
- Déviation
- Rue à double sens provisoire
- Zone de travaux

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES

2022

2^e semestre

PARC SPIRIT



4^e trimestre

LA FERME DES CÉLESTINS



ESPRIT FAUBOURG



AU FAUBOURG DU TEMPLE



2023

1^{er} trimestre

LES COTTAGES D'AMILLY



FOYER RÉMOIS



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu (date sous réserve de modification) :

Lundi 3 octobre, 20h00

Lundi 12 décembre, 20h00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont à nouveau ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre [page facebook VilleDeSerris](#).

Les vidéos des séances sont disponibles sur notre [chaîne youtube ville de Serris](#) ou sur [www.serris.fr](#) rubrique [citoyenneté](#)

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

La crise climatique est là : records de chaleur, phénomènes extrêmes, récoltes en baisse, prix du pétrole et du gaz en hausse... Si les États peinent à agir, les municipalités ont des cartes en main et des solutions pour combattre les zones de chaleur, décarboner nos infrastructures, faciliter la mobilité, réduire les déchets, préserver nos ressources en eau, développer les énergies renouvelables. La ville de Serris agit en ce sens : extension du parc urbain, création de futurs bassins et d'îlots de fraîcheur, préservation du bois dans la ZAC de la Motte, végétalisation d'espaces urbains comme sur le futur emplacement de la Halle... Ce sera tout l'enjeu des futures discussions avec nos partenaires pour bâtir le Serris qui parviendra à réduire les effets du réchauffement climatique tout en protégeant les plus fragiles d'entre nous. L'équipe majoritaire a repris ses échanges avec les Serrisiens au travers de nos réunions de quartier. Nous sommes convaincus qu'en nous appuyant sur l'expertise qu'ont nos concitoyens de leur quartier, sur la richesse et la diversité de notre tissu associatif et sur l'énergie et le dynamisme de nos services, qu'il est possible de renforcer le vivre ensemble, et par là le sentiment de sécurité et le cadre de vie. Enfin, nous remercions tous les services municipaux pour leur action au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions, sans eux nous ne pourrions réaliser nos projets et les différentes tâches journalières qui incombent à une municipalité pour le bon fonctionnement d'une collectivité. Nous vous souhaitons un excellent été. Bonnes vacances à tous !

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

L'année scolaire s'achève bientôt avec une interrogation sur l'éventuelle fermeture d'une classe maternelle à Jean de la Fontaine. Si les élus ne sont pas décisionnaires il est de leur responsabilité de se battre aux côtés de l'inspecteur d'académie et les parents d'élèves afin d'éviter une telle situation qui serait préjudiciable pour nos enfants. En effet cette hypothétique fermeture ne serait pas justifiée car des programmes immobiliers devraient être livrés dans le bourg d'ici la fin de l'année et donc entraîner l'arrivée de familles. Un début d'été marqué par des records d'orage et de chaleur, la vigilance canicule est de mise ainsi que la solidarité avec nos aînés. Bonnes vacances à tous.
Nancy ETINA, n.etina@serris.fr

« Notre maison brûle... et nous regardons ailleurs ! »
Vous aurez reconnu la célèbre citation du président Jacques CHIRAC, prononcée il y a tout juste 20 ans. Vingt ans, oui ! Vingt ans que l'incendie continue de s'étendre... Qu'avons-nous fait, collectivement, depuis toutes ces années pour - si ce n'est inverser - au moins atténuer les effets de l'activité humaine sur le climat ? À tous les niveaux : du foyer familial au gouvernement, en passant bien entendu par la municipalité. Loin de vouloir paraître défaitiste, je veux croire qu'il est encore temps d'agir concrètement. Des idées pour Serris ?
Julien DEGLIAMÉ | 06 60 80 84 47
j.degliame@serris.fr

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos : Service Communication, Créa Photo. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 5500 ex. Dépôt légal : 3^e trimestre 2022.

Impression : Gestion Graphique. Imprimé sur du papier norme PEFC, Certification Label Imprim'Vert.

Présentez-vous au Conseil Municipal des Enfants !

Le mandat du Conseil Municipal des Enfants (CME) va bientôt s'achever. Vous voulez vous engager pour la Ville ?
N'hésitez pas à vous porter candidat pour tenter de rejoindre cette instance de démocratie participative.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Composition

20 membres maximum : deux élus de CE2 et deux élus de CM1 par école de la ville, soit au total dix élus scolarisés en CE2 et dix élus scolarisés en CM1.

Qui peut être candidat ?

Tout élève de CE2 ou CM1 domicilié et scolarisé à Serris dans une école publique peut être candidat.

Comment être élu ?

Les candidats sont élus à la majorité ; en cas d'égalité, il y a tirage au sort.

Un garçon et une fille sont élus par école. Une fois élu, le jeune conseiller s'engage pour deux ans.

Qui sont les électeurs ?

Les élèves des classes de CE2 et CM1 des écoles élémentaires de Serris. Chaque niveau (CE2, CM1) vote pour un candidat fille et un candidat garçon. Les CE2 votent pour les candidats du CE2 et les CM pour ceux du CM1.

PLUS D'INFOS
cme@serris.fr



- Du 21 septembre au 4 octobre 2022**
RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
- Du 17 au 21 octobre et du 7 au 11 novembre**
CAMPAGNE ÉLECTORALE
- Jeudi 17 novembre**
ÉLECTIONS
- Vendredi 18 novembre**
AFFICHAGE DES RÉSULTATS DANS LES ÉCOLES
- Samedi 26 novembre (à confirmer)**
RÉUNION PLÉNIÈRE DU CME



Les élus du CME lors de la commémoration du 8 mai 2022

COMMENT FONCTIONNE LE CME ?

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit au moins une fois par mois et s'organise en séances de travail qui traitent de thèmes en lien avec la citoyenneté (culture, solidarité, environnement, santé...). Il est consulté sur les grands projets de la ville, notamment ceux en lien avec les enfants.

Il peut être force de propositions qu'il présente en assemblées plénières. Celles-ci sont présidées par le Maire et/ou son représentant. Les membres du CME sont les représentants des enfants de la ville de Serris lors des cérémonies officielles.

/ À L'AFFICHE



SAMEDI 27 AOÛT, 21 H 30

CINÉ PLEIN AIR

Jardin de l'Hôtel de Ville ou
Gymnase Tabarly (en cas de pluie)
Gratuit.

SAM. 3 SEPT. 13 H 00 - 18 H 00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Éric Tabarly

Venez rencontrer les associations
partenaires de la Ville. Démonstra-
tions et animations.
Présentation de la saison culturelle
et vente de billets. Entrée libre.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE,

SANTÉ VOUS BIEN !

Place d'Ariane

- 14 h 00 - 18 h 30 : Info et dépistage
VIH et IST
- 18 h 30 - 22 h 00 : dépistage VIH à
résultat immédiat et info par AIDES

www.serris.fr



SAM. 10 SEPT. 10 H 00 - 18 H 00

ASSOMANIA

Château de Chessy

Venez rencontrer plus de 160
associations. Entrée libre.

www.valdeuropeagglo.fr

16 ET 17 SEPT.

WEEK-END MOLIÈRE

Conférence, exposition et pièces de
théâtre pour célébrer les 400 ans
de la naissance de Molière
Programme page 10

www.fermedescommunes.fr

SAM. 17 SEPT. 10 H 00 - 12 H 00

WORLD CLEAN UP DAY VAL D'EUROPE 2022

Participez à l'édition 2022 du World
Clean Up Day Val d'Europe

Les inscriptions sont ouvertes

[https://forms.office.com/r/
UChqvQyYDJ](https://forms.office.com/r/UChqvQyYDJ)

www.valdeuropeagglo.fr



21 ET 22 SEPTEMBRE

COLLECTE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Bourg de Serris : mer. 21 septembre

Centre urbain : jeu. 22 septembre

Les encombrants ne doivent être
sortis que la veille après 18 h 00.

SAM. 1^{ER} OCTOBRE, 21 H 00

SUR UN AIR DE TANGO

Ferme des Communes

Théâtre - Tout public

Tarifs : 24 € / 19 €

www.fermedescommunes.fr

SAMEDI 3 OCTOBRE, 20 H 00

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville

La séance est ouverte au public
et diffusée en direct sur la page
Facebook de Serris.

tous les évènements de la ville

sur www.serris.fr et sur notre page Facebook officielle [VilleDeSerris](https://www.facebook.com/VilleDeSerris)